

République Française
Département : AVEYRON
Arrondissement : Millau
SALMIECH - Commune

Séance du vendredi 11 avril 2025

Délibération N° DE_2025_065

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
14	10	13
Date de la convocation :		
05/04/2025		
Pour	Contre	Abstention
13	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le onze avril deux mille vingt-cinq, à 09 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunions), sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LABIT.

Présents : Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Robert BOS, Madame Cécile SAVY, Monsieur Gilles SEGURET, Monsieur CARCENAC, Madame Muriel LAPIERRE, Madame Marie-Reine RIVIERE, Monsieur Adrien VILLEHES, Monsieur Jean-Louis LAPERRE, Monsieur Thierry PALAZETTI

Représentés : Monsieur Simon FOURNIER représenté par Monsieur Jean-Paul LABIT, Monsieur Nathan CARCENAC représenté par Monsieur Pierre CARCENAC, Monsieur Adrien COLOMB représenté par Madame Marie-Reine RIVIERE

Absents et Excusés : Monsieur René CLUZEL

Conformément à l'Article 2121-15 du CGCT, Madame Muriel LAPIERRE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Prise en charge du déficit du Budget Lotissement Pépinière 2 par le Budget Principal

initiez Monsieur le Maire expose les éléments suivants :

Le Compte Administratif du budget annexe lotissement Pépinière 2 un résultat de clôture déficitaire de 39 710,84 €.

Afin de pouvoir clôturer le budget Annexe du Lotissement Pépinière 2, il est nécessaire de procéder à la prise en charge du déficit de celui-ci par le budget principal.

Considérant que le budget lotissement Pépinière 2 doit être clôturé.

Considérant que pour pouvoir clôturer le budget annexe Pépinière 2 il ne doit plus enregistrer d'opérations nouvelles.

Le conseil municipal, à l'unanimité décide :

D'accepter la prise en charge du déficit du budget Lotissement Pépinière 2 par le budget principal pour un montant de 39 710,84 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Monsieur Jean-Paul LABIT
Président de séance

Madame Muriel LAPIERRE
Secrétaire de séance

Annulé